



Berne, le 22 juillet 2025

Mise en œuvre de la loi sur l'électricité : les freins solaires empêchent d'atteindre les objectifs

L'Association Suisse pour l'Energie Solaire SSES salue les objectifs intermédiaires proposés par la Confédération pour 2030 en matière de production d'électricité renouvelable. Le photovoltaïque devrait contribuer à plus de 80 % de cet objectif. Selon la [prise de position de la SSES](#) sur l'actuelle consultation concernant les ordonnances dans le domaine de l'énergie, les modifications proposées ne suffiront toutefois pas pour atteindre les objectifs fixés. Dans sa prise de position, la SSES identifie une série de facteurs qui freinent le développement de l'énergie solaire au lieu de l'accélérer. La SSES demande que les freins à l'énergie solaire soient levés afin que le développement de l'énergie solaire reprenne de la vigueur.

Du point de vue de la SSES, environ 80 % des surfaces appropriées sur les bâtiments seraient équipées d'installations solaires spontanément, sans interventions majeures, si la réglementation ne changeaient pas constamment et ne devenaient pas de plus en plus complexes. En outre, le débat politique, focalisé sur des questions secondaires telles que les installations en plein air dans les Alpes et les nouvelles centrales nucléaires, crée une incertitude supplémentaire. Cela inclut également le nouveau terme fallacieux « excédent d'électricité estivale ». Or, sur le Plateau, les installations solaires sur les bâtiments et les infrastructures produisent entre 25 et 30 % de leur production annuelle en hiver. De plus, il est techniquement possible d'augmenter la part hivernale de la production en limitant volontairement la puissance injectée en été. Ainsi, en hiver, même sur le Plateau, de telles installations produisent autant par kW de puissance maximale injectée que les installations alpines, sans pour autant surcharger le réseau en été. Enfin, les installations solaires restent encore trop souvent perçues comme des éléments étrangers plutôt que d'être intégrées à la culture architecturale.

Lever les freins à l'énergie solaire

Pour que le développement de l'énergie solaire reprenne, il faut une sécurité de planification avec des conditions de subventionnement stables, une sécurité d'investissement avec des conditions-cadres claires pour l'amortissement des installations, ainsi que des instruments simples, compréhensibles et applicables. Enfin, il faut un signal clair indiquant que le développement de l'énergie solaire reste indispensable et montrant à quel point nous sommes encore loin des objectifs fixés. Les freins au solaire identifiés par la SSES et les solutions possibles se trouvent dans la prise de position sur les modifications d'ordonnances dans le domaine de l'Office fédéral de l'énergie avec décision du Conseil fédéral en novembre 2025 : www.sses.ch/wp-content/uploads/SSES_Vernehmlassungsantwort_Energieverordnungen_November2025.pdf

Contact:

Urs Scheuss, directeur de la SSES, 078 795 91 83, urs.scheuss@sses.ch

À propos de la SSES :

En réaction à la crise énergétique de 1973, la Société suisse pour l'énergie solaire SSES a été fondée le 11 juin 1974 à Berne en tant qu'association de droit privé. La SSES compte environ 4500 membres et est active dans toute la Suisse en tant qu'organisation de consommateurs dans le domaine de l'énergie solaire au sein de 11 groupes régionaux et spécialisés. La SSES est membre de l'Alliance climatique et s'engage pour une Suisse 100% renouvelable. Ses projets comprennent des actions de relations publiques et d'information, mais aussi la

Zentralsekretariat

Schweizerische Vereinigung für Sonnenenergie
Société Suisse pour l'Energie Solaire
Società Svizzera per l'Energia Solare
Societad Svizra per l'Energia Solara



participation au processus d'élaboration politique et des projets visant à promouvoir le développement de l'énergie solaire. www.sses.ch